**DEROULEMENT DU JEU A LA MELEE**

**-------------**

Le jeu à la mêlée est organisé chaque Mardi et Vendredi de 14 h 15 à 19 h (heures d’été) et de 14 h à 18 h (heures d’hiver).

La gestion du jeu est réalisée par des membres du conseil d’administration. Ils sont chargés de l’enregistrement des joueurs, de l’organisation des rencontres (doublettes, triplettes ou TAT), de l’encaissement des parties, de l’inscription, du tirage sur le tableau et de la remise des lots (tickets, bons d’achat, bouteilles de vin etc.).

La composition des équipes est effectuée par informatique de façon aléatoire. Les parties se dérouleront soit en doublettes, triplettes ou TAT en fonction du nombre de participants.

Dans le cas où deux féminines se trouvent être dans la même équipe, il est alors procédé à un nouveau tirage au sort jusqu’à ce que cette situation ne se reproduise plus. Toutefois les membres du conseil d’administration peuvent valider une rencontre avec deux féminines si les participantes ni voient pas d’objections (doublettes).

La participation à chaque rencontre est fixée à 1.30€ par joueur.

1 ticket sera remis à chaque participant des équipes gagnantes.

4 Tickets = 1 bouteille de vin.

6 tickets = 1 bon d’achat de 10 € (Intermarché Marcheprime et Auchan Biganos).

25 tickets = 1 jambon (prévenir à l’avance)